

# Procès verbal de l'assemblée générale de l'association Village de la Paix du lundi 26.04.2017 au Village de la Paix



---

## Personnes présentes:

Josef Wirth	Malischa Macheret
Lolita Petremand	Sandrine Pittet
Thomas von der Crone	Anne-Laure Sonnenwyl
Yves Wiedmer	Suzanna Sciboz
Lucienne Devaud	Anita Thomas
Salvatore Lombardo	Erwin Troxler
Jonas Murith	Sarah Ulmann
Corinne Stasierowski	Andrea von Arx
Raymond Andrey	Tania Wiedmer
Christina Huamán	

## Personnes excusées:

Commune de Gruyères	Stephan Tschirren, Wohlen
Pascale Larcher Berset, Fribourg	Rolf Haag, Uzwil
Peter et Elisabeth Zingg-Pfeiffer, Mönchaltorf	Raimund Sigrist et Esther Hegner, Einsiedeln
Sibylle Ackermann + André Birbaum, Bern	Martin Vollmeier, Luzern
Franz Buser, Rüfenacht	Sylviane Brodard, Broc
Armand Claude-Degen, Stans	Renate Tran, Zürich
Ivo Lenherr, Buchrain	Heidi Büchel, Uerikon
Rolf Keller, Cressier	Herbert Schmid, Ebikon
Simone von Ah, Zürich	Jacques et Hélène Cesa, Crésuz
Jungwacht Blauring (Valentin Beck), Luzern	Françoise Fournier, Broc
Peter Zumoberhaus, Wichtrach	Rahel Steger, Fribourg
Nicole Sigrist, Luzern	Marie-Theres Beeler
Bruno Isenring, Flawil	Andreas Baumeister
Ruedi von Arx, Siebnen	Bruno Grünenfelder, Tinterin

## Démissions:

Franziska Schnyder, Bern  
Matthias Koller-Filliger et Priska Filliger Koller, Degersheim  
Adrian et Franziska Loretan-Saladin, Luzern  
Simeon Peter, Luzern  
St. Anna Stiftung, Luzern  
Kolping Schweiz, Luzern  
Renate Tran, Zürich  
Heidi Büchel Uerikon

<p><b>1. Accueil et introduction</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Josef Wirth salue toutes les personnes présentes</li> <li>• Comme introduction, Joseph présente une image d'une graine en train de germer la symbolique de cette image.</li> </ul>	
<p><b>2. Approbation du procès-verbal du 2 mai 2016</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le procès-verbal du 2 mai 2016 est approuvé à l'unanimité</li> <li>• Yves Wiedmer écrit le procès-verbal du jour.</li> </ul>	
<p><b>3. Admission de nouveaux membres</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a pas de demandes d'admission en tant que nouveaux membres</li> </ul>	
<p><b>4. Rapport annuel</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lucienne Devaud présente le rapport annuel.</li> </ul> <p><b>Informations par rapport au personnel:</b>  Suite à la fermeture de la maison d'hôtes, des licenciements ont été nécessaires : Sarah Ullmann, qui a travaillé pendant 14 mois au secrétariat  Corinne Stasierowski qui s'occupait de l'intendance. Corinne continue à réaliser certaines tâches sur demande.  Christina Huamán a donné sa démission pour septembre 2016 en tant que co-responsable.  Lucienne Devaud, qui était co-responsable jusqu'en septembre 2016, est maintenant administratrice.  Depuis le mois de février 2016, Jonas Murith a repris le poste de concierge, suite au départ à la retraite de Raymond Andrey.  Nadia Godi, qui a assuré la comptabilité pendant environ 6 ans, a donné son congé pour fin juin 2016.  Depuis juillet 2016, c'est Salvatore Lombardo qui a repris la fonction de comptable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comité:</b>  En 2016, Lolita Pétremand et Yves Wiedmer ont rejoint le comité. Le comité a repris depuis novembre 2016 la responsabilité globale du Village de la Paix.</li> <li>• <b>Locations:</b>  Depuis la rentrée 2016, l'association Timoun loue la grande salle et les locaux à proximité pour l'accueil extrascolaire de Broc et Botterens.  Le sous-sol est loué à une entreprise.  Depuis janvier 2017, des chambres individuelles sont louées dans la maison d'hôtes. Actuellement, ce sont 11 chambres qui sont louées.</li> </ul> <p>Projets de location de la maison d'hôtes:  Des recherches pour une location stable et qui corresponde au Village de la Paix sont en cours. Des contacts ont eu lieu avec les organisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Auberges de Jeunesses -&gt; pas d'intérêt de leur part pour une location</li> <li>- Ecole Montessori -&gt; malgré les avantages du lieu, une location moins chère a été trouvée à Bulle.</li> <li>- Projet socio-thérapeutique élaboré par Walter Thomas -&gt; intérêt pour une location mais le projet n'est pas encore assez avancé pour une location.</li> </ul> <p>Locaux: des adaptations au niveau du réseau électrique et du feu ont été réalisés dans les locaux de la maison d'hôtes.</p>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités:</b> Le programme «Jeunes pour la non-violence» a été proposé une fois en 2016. Le parcours de la paix a été utilisé dix fois, surtout par des classes de la région. A l'occasion de la journée mondiale de la Paix, Josef Wirth a fait, comme chaque année, une proposition de liturgie. A noter encore que quelques jeux et matériaux développés par le Village de la Paix ont été vendus. Depuis le printemps 2016, un projet nommé «<b>adelante!</b>» qui est une activité sous forme de parcours avec différents ateliers est développée au Village de la Paix à l'attention de jeunes de 12 à 16 ans. Ce parcours, prévu pour une demi-journée, doit permettre aux participants de réfléchir à leurs propres valeurs, à orienter leurs actions et à connaître des projets innovants en matière de développement durable et de citoyenneté.</li> <li>• <b>Agriculture biologique de la famille Wiedmer:</b> Les arbres fruitiers plantés il y a quatre ans sur une partie du terrain du Village de la Paix ont donné leurs premiers fruits. Les légumes et petits fruits complètent la récolte. En plus de la diversité, un soin tout particulier est apporté au ménagement du sol lors du travail de la terre.</li> </ul>	
<p><b>5. Comptes 2016 et rapport de révision</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salvatore Lombardo présente les comptes. Une simplification a été faite pour les différents comptes. Les fonds propres du Village de la Paix sont quasi inexistantes. Dans les produits, il y a la maison d'hôtes, les cotisations et les collectes et dons. Ces derniers sont importants mais il n'y a pas de certitude à l'avenir pour ces rentrées financières. Le développement du projet «<b>adelante!</b>», qui est un travail thématique du Village de la Paix, est en effet très important aussi d'un point de vue financier. Du côté des charges, celles liées aux salaires s'est fortement réduite suite à la fermeture de la maison d'hôtes. Il s'agit d'environ CHF 100'000.- de moins pour 2017 par rapport à 2016. Dans les frais d'exploitation des locaux, les frais de chauffage représentent un poste important. Les comptes 2016 se terminent avec un bénéfice de CHF 5'000.-</li> <li>• Un changement au niveau de la comptabilité par rapport aux amortissements et à un assainissement comptable font qu'il y a une différence d'environ CHF 200'000.- par rapport à l'année d'avant, ce qui suscite une question. Les comptes sont acceptés.</li> </ul>	
<p><b>6. Approbation du budget 2017</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le budget 2017 présenté est approuvé à l'unanimité.</li> </ul>	
<p><b>7. Election : élection de nouveaux membres du comité</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sarah Ulmann souhaite continuer à s'investir pour le Village de la Paix. Elle est élue au comité par acclamation</li> </ul>	
<p><b>8. Remerciements</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Josef Wirth remercie tous les collaborateurs/trices ayant oeuvré pour le Village de la Paix en 2016, les habitants du lieu pour leur engagement, les membres du comité. Lucienne remercie Josef, président de l'association du Village de la Paix.</li> </ul>	